

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 30 MAI, à 18h15 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

**DATE DE
CONVOCATION**
22 mai 2024

ETAIENT PRESENTS : Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI**, Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

DATE D’AFFICHAGE
23 mai 2024

EXCUSÉS : Monsieur Michel **DABOUT** donne pouvoir à Monsieur Éric **ESTRIER**, Madame Sophie **DIERRE** donne pouvoir à Madame Corinne **DROUEN**, Monsieur Germain **LELARGE** donne pouvoir à Monsieur Michel **MARESCOT**, Monsieur David **MARES** donne pouvoir à Madame Catherine **LEFEBVRE**, Monsieur Didier **PAPELOUX** donne pouvoir à Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI**, Madame Catherine **LEFEBVRE**.
Formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 14
Présents 08
Votants 12



A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Anne **JOSEPH**.

RÉNOVATION DU BATIMENT LE GARAGE
Mission de Géomètre

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que « Le Garage » est un espace très emblématique de la commune, pour lequel la commune a engagé une réflexion autour de son nouveau positionnement et recruté un groupement de maîtrise d'œuvre.

A la demande du maître d'œuvre, des relevés complémentaires auprès d'un géomètre sont devenus nécessaires, comprenant :

- Repérage des réseaux existants,
- Plans de l'existant (relevé du bâtiment),
- Relevés des structures métalliques : géométrie et section,
- Implantations des structures métalliques

Quatre entreprises ont été sollicitées en date du 17 avril 2024 : EUCLID, BLOY, ABAC-GEO et AMENAGEO. Et trois ont remis une offre.

	EUCLID	BLOY	AMENAGEO
Méthodologie d'intervention	Détaillée sur les différents éléments de mission	Détaillée sur les différents éléments de mission	Détaillée sur les différents éléments de mission
Prix	5 320€ HT	2 700€ HT	6 330€ HT

Après analyse des offres reçues, le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le devis de l'entreprise BLOY pour un montant de 2 700,00€ HT et de lancer la mission de géomètre.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le devis de l'entreprise BLOY pour un montant de 2 700,00€ HT,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise BLOY pour un montant de 2 700,00€ HT,

AUTORISE le lancement de la mission de géomètre,

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

